

Circulaire de rentrée Année scolaire 2026 - 2027

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Le groupe scolaire Saint-François Notre-Dame se distingue par la richesse des projets pédagogiques qui rythment la vie scolaire. Tout au long de l'année, votre enfant aura l'occasion de s'investir dans des actions culturelles artistiques, scientifiques, sportives ou solidaires. Ces expériences viendront enrichir les enseignements dispensés, éveilleront la curiosité et développeront les talents de chacun. Nous remercions l'ensemble des familles pour la confiance qu'elles accordent à notre équipe éducative.

Soyez assurés de notre engagement à accompagner votre enfant avec attention et professionnalisme. Dans l'attente du plaisir de retrouver nos élèves à la rentrée, nous vous souhaitons de très belles vacances, riches en moments de repos et de joie en famille.

Très bel été à tous,

Pour l'ensemble de l'équipe Saint-François Notre-Dame

Erwan CROGUENNEC



Ce.0290160s@ac-rennes.fr

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

<u>Votre démarche concerne :</u>	<u>A qui s'adresser ?</u>
LE SUIVI PÉDAGOGIQUE	En priorité aux professeurs en fonction de la discipline puis au professeur principal de la classe. Les rendez-vous se prennent généralement à partir de 16H30 après les cours.
LE SUIVI DE LA SCOLARITÉ ET DE L'ORIENTATION	Prendre rendez-vous avec le professeur principal, puis avec les responsables de niveau si nécessaire : 6 ^{ème} : Sophie UGUEN LE TOLLEC 5 ^{ème} : Claude KEREBEL 4 ^{ème} : Catherine LE BERRE 3 ^{ème} : Marie HENRY SEGPA : Françoise ABIVEN 2 ^{nde} : Hélène DERVAUX/Vanessa LOVADINA 1 ^{ère} : Jean-Pierre MARIE Term : Kevin KLOSOWSKI
LA VIE SCOLAIRE (Sorties, absences, retenues, rentrées...)	- Responsable lycée : Mélissa PLOUIDY - Responsable collège : Céline TAVENARD De 07h30 à 17h00 du lundi au vendredi
LA COMPTABILITÉ (Règlements des demi-pensions, contributions, assurances scolaires...) Règlements par chèque bancaire ou postal, carte bancaire.	• Rachelle OLLIVIER • Fanny PRAT de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 le vendredi
LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	Maïté MILLET - secrétariat d'accueil Pauline TRÉGUIER - Noémie ALLOZA - secrétariat de scolarité Pascale PORCHER - secrétariat de direction A l'accueil de 7h45 à 17h00 ou au secrétariat de 8h00 à 17h00
L'INFIRMERIE	Amélie GUIAVARC'H - infirmière
L'INTERNAT	Vie scolaire : 0298212330 ou 0680306234 Mail : internat@cleusmeur.net

RÈGLEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Collège : Le jour de la rentrée, chaque élève recevra un carnet de correspondance. Le règlement intérieur est disponible dans le carnet et le règlement des ressources numériques sera remis en main propre pour signature. Il sera également consultable en ligne.

Lycée : Le règlement intérieur du lycée, le règlement des ressources numériques, seront distribués à la rentrée par le professeur principal. Ces documents seront également consultables en ligne.

VOS INTERLOCUTEURS

M. Erwan CROGUENNEC - Chef d'établissement :
est responsable légal de l'établissement, chargé de l'administration, de la gestion, de la pédagogie et de la pastorale.

M. Kevin KLOSOWSKI - Directeur-adjoint :
est responsable du secteur pédagogique du lycée.

M. Claude KEREBEL - Directeur-adjoint :
est responsable du secteur pédagogique du collège.

Mme Françoise ABIVEN :
est responsable du secteur pédagogique de la SEGPA.

M. Mikaël PAUWELS, Directeur-adjoint - UFA Saint-François Notre-Dame :
est responsable du BTS Audiovisuel

M. Florent MASSÉ - Attaché de gestion :
assure la gestion du personnel administratif et de service, des finances, des bâtiments et du matériel.

Mme Mélissa PLOUIDY, Mme Céline TAVENARD - Responsables de Vie Scolaire :
accompagnent les élèves en collaboration avec les enseignants, gèrent les demandes d'absence au quotidien.

TOUSSAINT : du vendredi 16 octobre 2026 après les cours au lundi 03 novembre 2026 au matin.

NOËL : du vendredi 18 décembre 2026 après les cours au lundi 04 janvier 2027 au matin.

HIVER : du vendredi 19 février 2027 après les cours au lundi 08 mars 2027 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 16 avril 2027 après les cours au lundi 03 mai 2027 au matin.

ÉTÉ : le vendredi 02 juillet 2027 après les cours.

Le vendredi 07 mai 2027 sera férié (Pont de l'Ascension).

Les familles sont invitées à respecter ces périodes de vacances et à ne pas faire manquer les cours à leurs enfants pour raisons personnelles.

Le 01 SEPTEMBRE 2026

BTS - 2ème année : 9h00

Le 01 SEPTEMBRE 2026

Elèves de 6^{ème} : 10h00 - accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de 5^{ème} : 13h30 - accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de 4^{ème} : 14h30 - accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de 2^{nde} : 14h00 - accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Le 02 SEPTEMBRE 2026

Elèves de Terminale : 9h00 - accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de Première : 9h30 - accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de 3^{ème} : 10h00 - accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Le 21 SEPTEMBRE 2026

BTS - 1ère année : 10h00 - accueil dans les locaux du BTS

Les élèves seront accueillis par le directeur ou les directeurs-adjoints, le responsable de niveau ainsi que par les professeurs principaux.

- **HORAIRES** :

Tous les élèves travaillent en semaine continue du lundi matin 8h20 au vendredi soir 16h30. Le mercredi après-midi est libéré pour les 6^e - 5^e - 4^e - 3^e - SEGPA - 2^{ndes} (sauf exception). Nous encourageons la participation des élèves à l'Association Sportive, aux ateliers d'arts plastiques et de cinéma audiovisuel, ainsi qu'aux autres activités qui sont susceptibles d'être proposées.

- **PARC À VÉLOS ET TROTINETTES** :

Un parc à vélos est situé près des salles de technologie. On y accède **uniquement par la gare routière de l'établissement**.

Ce parc est ouvert à partir de 8h00, de 12h15 à 12h30, de 13h20 à 13h35 et à partir de 16h30. Pour éviter les vols, il est indispensable d'équiper les vélos de système antivol.

- **PORTAILS** :

Horaires d'ouverture :

7h30 à 8h30

12h10 à 12h40

13h10 à 13h40

16h30 à 19h00

- **INTERNAT** :

Afin que l'accueil des internes se déroule dans les meilleures conditions, nous vous invitons à respecter les horaires d'accueil suivants :

- **Attribution et installation des chambres : lundi 31 août 2026 de 13h30 à 17h30 pour tous les élèves internes**
- **Pour tous les élèves internes faisant leur rentrée scolaire le mardi 01 septembre, merci de nous confirmer votre présence à l'internat au plus tard le lundi 31 août 2026.**

Pour toute demande concernant la demi-pension ou la contribution des familles (réductions, délais de paiement ...), merci de bien vouloir vous adresser Mr MASSE, attaché de gestion.

Les bureaux sont fermés le samedi. En dehors des heures de travail, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : Ce.0290160s@ac-rennes.fr